

## La lampe Pigeon



Cheminée ou  
**verrine**

**Bec** de lampe ren-  
fermant la mèche.  
Il est vissé au corps

**Galerie** à « flamme plate », enfilée sur le bec,  
elle soutient le verre. Elle est percée de trous  
faisant appel d'air et nourrissant la combustion

**Molette** fixée au bec, elle  
permet de faire monter  
ou descendre la mèche

**Corps** de  
lampe ou résér-  
voir à essence

Fond lesté pour  
la stabilité de  
l'ensemble

### Comment ça marche ?

Le **corps** contient une bande de feutre plongé dans l'essence. Ce feutre est en contact avec la mèche en coton dans le **bec** qui, par capillarité, est elle aussi imbibée d'essence. On allume la mèche, on met le **verre** sur la **galerie** puis on règle la mèche incandescente avec la **molette** afin qu'elle brûle bien. La flamme de la combustion produit ainsi de la lumière.

Cette lampe de conception **française** est brevetée par Charles Pigeon en **1884**. Elle est présentée lors de l'Exposition Universelle à Paris en 1900. Le rapport du jury stipule que le **pétrole** (et donc l'essence) « *se répand de plus en plus pour l'éclairage domestique et tend à se substituer presque complètement à celui des bougies et des huiles* ». La lampe pigeon sera effectivement produite en 8 millions d'exemplaires durant les deux seules années suivantes. Réputée « **inexplosable** » et brûlant « **1 centime de l'heure** », elle renouvelle l'éclairage en terme de sécurité et de coût. L'électricité la supplantera par la suite, au cours du XX<sup>ème</sup> siècle.